

# Bedoui accuse passeurs, médias et réseaux sociaux

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4681 - Dimanche 20 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou  
**Mihoubi insiste sur la livraison du cinéma Djurdjura avant la fin de l'année**

Page 24

Présidentielle 2019/Souscription individuelle

## Les postulants à la candidature conviés au retrait des formulaires

Page 4

«Le sommet sans chefs d'Etat»

Par Mohamed Habili

**G**ebran Bassil, le ministre libanais des Affaires étrangères, a plaidé avec conviction dans son discours d'ouverture de la réunion préparatoire du 4<sup>e</sup> sommet économique de la Ligue arabe, qui débute aujourd'hui à Beyrouth, pour le retour de la Syrie dans l'organisation, dont elle est suspendue depuis 2011. Sera-t-il entendu ? En fait, il y a très peu de chance qu'il le soit, notamment après la précision apportée par Ahmed Aboul Ghait, le secrétaire général de la Ligue, lors de leur conférence de presse conjointe, selon laquelle il n'y a toujours pas d'accord au sein de la Ligue sur cette question. Pourtant deux des pays qui avaient suspendu leurs relations diplomatiques avec la Syrie, les Emirats arabes unis et le Bahreïn, ont déjà rouvert leurs ambassades à Damas, ce qui en principe est de bon augure. Si au lieu des Emirats et du Bahreïn, ç'avait été l'Arabie saoudite qui s'était hâtée de rouvrir sa représentation, alors là, oui, la question serait pour ainsi dire tranchée, même si pour l'être dans les formes il faudrait quand même attendre le sommet de Tunis, prévu pour mars prochain. Le sommet de Beyrouth n'en est pas un, pour tout dire, étant consacré aux questions économiques, le cadet des soucis pour des pays dont les échanges sont fort réduits par rapport à celles qu'ils entretiennent individuellement à l'extérieur du monde arabe. A quoi mesure-t-on l'importance d'un sommet arabe ? Est-ce aux circonstances dans lesquelles il se tient ?

Suite en page 3

## Affluence dans les magasins

# Grand rush sur les soldes



Ph/E. Soraya/J. A.

Dès 9 heures du matin, sous une pluie battante, les magasins des grandes marques qui se trouvent à Alger-Centre ainsi que le centre commercial de Bab-Ezzouar étaient noirs de monde. En effet, des centaines de familles ont profité du week-end pour faire de bonnes affaires durant ces premiers jours des soldes. Lire page 2

Séminaire régional

## Nécessité d'enrichir la loi relative à la protection des handicapés

Page 3

Festival du cinéma latino-américain d'Alger

## Des films récents à l'affiche

Page 13

Affluence dans les magasins

# Grand rush sur les soldes

■ Dès 9 heures du matin, sous une pluie battante, les magasins des grandes marques qui se trouvent à Alger-Centre ainsi que le centre commercial de Bab-Ezzouar étaient noirs de monde. En effet, des centaines de familles ont profité du week-end pour faire de bonnes affaires durant ces premiers jours des soldes.

Par Thininene Khouchi

Les clients ne voulant pas passer devant les bonnes occasions et ceux qui sont toujours en quête de vêtements ou de chaussures de grandes marques à des prix réduits ont été nombreux hier et avant-hier après-midi à se rendre dans les grands magasins et centres commerciaux. A Alger-Centre, dès 9h du matin, sous une pluie battante, des familles se tenaient devant les magasins des grandes marques, à savoir, Puma, Adidas, Reebok, le magasin I am de bijoux de fantaisie qui a affiché lui aussi une réduction allant jusqu'à -75% et autres pour tenter de trouver un article ciblé depuis un moment mais jusque-là inaccessible. Dans ces boutiques, certains ont choisi d'afficher l'ancien prix de chaque article et le nouveau pour permettre aux acheteurs de faire la différence. D'autres magasins se sont seulement contentés d'afficher «30% ou 20%...» de réduction laissant la tâche des calculs au citoyen. En faisant un tour dans les différentes boutiques d'Alger-Centre on repère rapidement les bonnes occasions, nous explique une mère de famille venue de Blida. «J'aime bien faire les magasins en cette période on y trouve de bonnes choses». Cette mère de trois enfants est venue elle aussi faire ses achats «sans se ruiner!» dira-t-elle en riant car malgré les soldes et les réductions allant jusqu'à 50%, les prix des marques restent élevés. Un autre père de famille qui aime les baskets Puma nous confie : «J'ai repéré ces deux baskets pour mes deux filles il y a une semaine mais elles étaient affichées à 8 000 DA, là elles sont affichées à 5300 DA» ajoutant : «pour mon fils qui aime le foot, je vais lui acheter ces chaussures à 7 800 DA affichées à 4 800 DA». Des jeunes, rencontrés dans le magasin «Reebok» en quête de «la bonne affaire» nous ont expliqué qu'ils ont choisi de faire les



PH. S. SORAJI, A.

magasins dès les premiers jours car «l'année dernière, j'ai attendu qu'il y est moins de monde dans les magasins pour faire mes achats, et quand je me suis présenté, j'ai trouvé les rayons vides et les marchandises exposées étaient déclarées comme étant un nouvel arrivage et n'étaient donc pas concernées par les soldes», nous confie un des jeunes ajoutant : «cette année, je prends ma revanche». Un groupe de jeunes filles qui se contentent de regarder les prix nous confie : «les articles qu'on voulait acheter ne figurent pas parmi les articles soldés, c'est vraiment dommage». En effet, selon un vendeur de Puma, «quand on affiche "solde" ça ne veut pas dire que tout ce qui se trouve dans le magasin est soldé, certains articles ne sont pas concernés par les soldes». En outre, il nous a expliqué que

durant les premiers jours du lancement de la période des soldes, le travail s'intensifie : «on est même amené à recruter de nouveaux vendeurs pour gérer ce monde fou». En ce qui concerne les achats, notre interlocuteur nous affirme que «les gens achètent, certains même prévoient une somme d'argent spécialement pour cette période des soldes». Enfin, certains vendeurs ont vraiment obéi aux vraies règles des soldes mais d'autres indisciplinés usent de mille et une ruses pour vendre aux clients des articles vendus à leur prix réel et présentés comme si celui-ci avait été réduit. «Souvent, les marchandises ne sont mises en vente qu'à partir du lancement des soldes», nous explique un citoyen qui a été surpris par les longues files d'attente devant les magasins. «Je ne comprends pas ces gens qui croient encore

au mythe de la bonne affaire et se font avoir par des marques qui ont plus d'un tour dans leur sac pour arnaquer les clients».

## Les soldes ont débuté le 18 janvier et finiront le 28 février

Cette année, la saison des soldes d'hiver a débuté dans la wilaya d'Alger le 18 janvier dernier et se tiendront jusqu'au 28 février, selon le directeur du commerce de la wilaya, Karim Kech. En effet, le responsable avait fait savoir, dans ce sens, que ses services avaient entamé immédiatement après la promulgation de l'arrêté du wali régissant l'opération de la vente en soldes pour les saisons hivernale et d'été, la délivrance des autorisations au profit des commerçants et opérateurs économiques au niveau de la capitale.

Il a indiqué, dans le même cadre, que la réception des demandes des commerçants pour ce genre de ventes réglementées (ventes en soldes, promotionnelle et liquidation) se faisait par voie électronique dans le but de faciliter les procédures administratives, soulignant que la période des soldes d'été avait été fixée du 21 juillet au 31 août 2019. L'organisation de ces ventes en soldes «constitue une opportunité pour les commerçants afin de dynamiser et de promouvoir leurs activités et offrir aux consommateurs l'occasion de bénéficier d'un choix plus varié et à des prix promotionnels de divers biens et services», a-t-il avancé. Pour garantir la réussite de cette saison des soldes, le directeur du commerce de la wilaya d'Alger avait fait état de la mobilisation de près de 900 agents déployés sur les 57 communes de la capitale avec pour mission, contrôler l'opération et constater les dépassements avant de prendre les mesures nécessaires. Enfin, les dates de déroulement de ces soldes d'hiver, applicables à chaque wilaya, ont été fixées par arrêtés des walis concernés, en application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 du 18 janvier 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, ce décret exécutif de janvier 2006 stipule que «les ventes en solde constituent les ventes au détail précédées ou accompagnées de publicité et visant, par une réduction de prix, l'écoulement accéléré de biens détenus en stock». «Ces ventes en solde ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes, qui sont autorisées deux fois par année civile, soit en période hivernale et estivale», note le même texte.

T. K.

## Opep-non Opep

# L'accord suivi presque à 100%

La production pétrolière de L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a atteint en novembre dernier un niveau de conformité de 98%, a indiqué l'Opep dans un communiqué publié sur son site web. «Les pays participants à la déclaration de coopération ont atteint en novembre 2018 un niveau de conformité global légèrement inférieur à 100%, atteignant 98% pour le mois», précise le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMCC). Le Comité a ainsi exprimé sa «plus grande satisfaction» devant les «acquis constants et

solides» de la Déclaration de coopération vieille de deux ans entre l'Opep et les pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep participants. «Il est évident que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif fixé lors de la 4<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays de l'Opep et des pays non membres de l'Opep du 23 juin 2018, selon lequel les pays ont convenu de s'efforcer de respecter le niveau de conformité global, volontairement ajusté à 100%, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour la durée restante 2018», note le JMCC. En outre, le JMCC, qui regroupe l'Algérie, le Koweït, le Venezuela,

la Russie et Oman souligne que «depuis le début de la Déclaration de coopération» en janvier 2017, le niveau de conformité global dépasse largement 100%, pour atteindre 116%. Le Comité a confirmé les nouveaux ajustements volontaires de production, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une période initiale de six mois, sur la base des décisions prises à l'unanimité lors de la 175<sup>e</sup> réunion de la Conférence de l'Opep et de la 5<sup>e</sup> réunion ministérielle des pays de l'Opep et des autres le 7 décembre 2018. Il a affirmé dans ce cadre qu'il continuera à suivre de près ces ajustements volontaires de la

production, chaque mois, avec le soutien du Comité technique (JST) et le secrétariat de l'Opep d'une manière ouverte et transparente. D'autre part, le JMCC a appelé tous les pays participants de la «Déclaration de coopération» à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre intégralement et dans les délais les ajustements de l'offre afin de maintenir l'équilibre du marché pétrolier en 2019. Pour rappel, l'Opep et ses partenaires, menés par la Russie, ont convenu en décembre de réduire leur production de pétrole combinée de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier afin de prévenir une surabondance de l'offre

et d'empêcher l'effondrement des prix. La treizième réunion du JMCC aura lieu à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars 2019. Le JMCC a été créé à la suite de la 171<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la «Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte Opep- pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016. Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non-Opep.

Lyes B.



Le phénomène de la hargha en constante évolution

# Bedoui accuse passeurs, médias et réseaux sociaux

■ Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, sans s'attarder sur les causes profondes du phénomène de la hargha, pointe du doigt les médias et les réseaux sociaux qui, selon lui, en l'amplifiant, ont rendu cette situation «plus complexe».

Par Louiza Ait Ramdane

Le phénomène de l'émigration clandestine connaît ces dernières années une évolution constante, reconnaît le ministre de l'Intérieur. «Nous vivons ces derniers temps et de manière récurrente, des drames dus à la perte de concitoyens de différents âges, en plus de la perte dramatique de nos concitoyens : enfants, jeunes, adultes, hommes et femmes. Le phénomène de la hargha a des répercussions négatives à plusieurs niveaux», a estimé hier, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, lors du Forum national sur le phénomène de la hargha. Pour l'année écoulée, quatre-vingt-seize Algériens ont été portés disparus suite à des tentatives d'émigration illégale et 119 corps de migrants illégaux ont été repêchés sur les côtes algériennes en 2018, selon les chiffres fournis, hier, par le ministre de l'Intérieur Noureddine Bedoui, qui rassure par ailleurs que les autorités compétentes œuvrent, sans cesse, à la recherche de ces disparus dans le but de connaître leur sort et apaiser leurs familles. Le ministre de l'Intérieur a mis en cause les réseaux sociaux qui ont eu un grand impact dans la promotion de la hargha. «Ce qui a rendu cette situation plus complexe, c'est sa large exploitation par les réseaux sociaux et son traitement



inconvenant par les médias dans certains cas, au point où ce sujet est devenu synonyme de démo-réalisation et d'incitation à l'acte, ce qui n'a pas manqué de nuire à l'image de notre pays à l'étranger», a expliqué Bedoui qui fait état de l'identification d'une cinquantaine de pages sur le réseau social Facebook qui encourage les jeunes Algériens à rejoindre clandestinement l'Occident à bord d'embarcations. Ainsi, les administrateurs de ces pages Facebook ont été tous identifiés et font l'objet de poursuites judiciaires.

## 344 passeurs traduits devant la justice

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales,

Noureddine Bedoui, a révélé, aussi, que 344 individus impliqués dans des réseaux de passeurs ont été traduits devant la justice, dont 24 ont été condamnés à plusieurs années de prison ferme. Selon Bedoui, ces chiffres reflètent l'ampleur du drame et sa dangerosité. Les efforts fournis par les services de sécurité dans leur lutte contre l'émigration clandestine ont permis, ajoute le ministre, d'«ouvrir 200 affaires en justice». Pour lutter contre le fléau de l'émigration illégale, Noureddine Bedoui a expliqué que les autorités algériennes comptaient sur la sensibilisation sur le danger du phénomène, ainsi que l'explication au public des efforts fournis par les autorités publiques pour améliorer la situation des jeunes.

«Les efforts consentis par tous les pouvoirs publics ont permis d'assurer une meilleure connaissance de l'évolution de ce phénomène et des procédés adoptés dans l'organisation des traversées suicidaires, comme en témoignent les résultats opérationnels des services de sécurité en matière de nombre de tentatives avortées, de réseaux démantelés et de vies humaines sauvées», a-t-il estimé. Le département ministériel s'est dit convaincu qu'un véritable succès dans la lutte contre ce phénomène ne sera possible qu'à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs et la participation de toutes les parties, dont la société civile.

L. A. R.

## Appel à inclure la donne migratoire dans les politiques de développement

Les intervenants au Forum national sur le phénomène de la «hargha» (émigration clandestine) ont plaidé, hier à Alger, en faveur de l'inclusion de la donne migratoire dans les politiques de développement national et local. A cet effet, le spécialiste Mohamed Saïb Musette, qui intervenait sur les «modes opératoires de la hargha», a insisté sur l'intégration du phénomène de l'émigration clandestine dans «tous les programmes de développement, aussi bien national que local». «Les pouvoirs publics doivent élaborer une stratégie avec pour objectif de mettre à la disposition des jeunes tous les moyens et les chances, notamment en ce qui concerne la for-

mation professionnelle et l'acquisition de compétences et d'apprentissage», a-t-il ajouté, estimant que cela «doit passer nécessairement par la mise en place d'un système d'informations statistiques et documentaires tendant vers la collecte, le traitement et la diffusion des données relatives à ce phénomène». Il a appelé, à ce propos, à l'institutionnalisation d'un «cadre national pour la concertation et l'implication de tous les acteurs intervenant dans la gestion des flux migratoires». Pour sa part, l'économiste Ait Ali Ferhat a souligné la nécessité de «remédier au phénomène de l'émigration irrégulière dans le cadre d'une stratégie multidimensionnelle qui

met en avant les aspects socio-économiques, psychologiques et sécuritaires, et facilite l'accès des jeunes au monde de l'emploi et de la formation». Il a estimé, par ailleurs, que «l'imposition de visas et de restrictions de déplacements par les pays cibles de cette émigration, n'est en fait pas étrangère à l'explosion de ce phénomène dans notre pays où le gros des harraga souffre plus de cette interdiction d'entrée dans des territoires avec lesquels ils entretiennent des contacts psychologiques mythifiés de par l'émigration déjà implantée dans ces pays». «Le problème immédiat étant de juguler autant que possible le phénomène en lui-même, du moins à partir des

côtes algériennes, surtout pour les drames maritimes qui endeuillent régulièrement des familles algériennes», a-t-il soutenu, appelant au tarissement des moyens logistiques, comme les embarcations de pêche et artisanales. De son côté, le professeur Mohamed Laagab, qui intervenait sur le rôle des réseaux sociaux dans la prolifération du phénomène, a expliqué que l'émigration clandestine, qui existe depuis un certain nombre d'années en Algérie, a été «amplifiée» par la «démocratisation» des moyens technologiques comme les smartphones et les réseaux sociaux.

Khaled F./APS

## Séminaire régional

### Nécessité d'enrichir la loi relative à la protection des handicapés

Les participants à un séminaire régional sur «la révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques», tenu hier à Adrar, ont plaidé pour la nécessité d'enrichir des textes de cette loi en vue de répondre aux attentes de cette catégorie vulnérable de la société. Les intervenants, des juristes, des représentants de l'action sociale et des associations

des personnes aux besoins spécifiques issus de neuf wilayas du Sud du pays, ont lors de cette rencontre recommandé l'intégration de certains articles au règlement, susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de renforcer leur insertion sociale. Il s'agit notamment de la révision de l'article 27 de la loi 02-09 du 8 mai 2002 réservant un (1%) des postes de travail à cette

catégorie sociale à au moins 10%, et l'obligation de recrutement des personnes aux besoins spécifiques au niveau des entreprises. Ils ont également recommandé l'élaboration de lois permettant aux personnes aux besoins spécifiques d'intégrer les Assemblées élues via un système de quotas, ainsi que la création d'accès pour cette catégorie au niveau des différentes structures du service

public. Les intervenants ont aussi appelé au respect de l'égalité des chances, l'octroi d'une allocation acceptable (pas moins du salaire national minimum garanti). Tenu à la bibliothèque publique à l'initiative du Forum algérien pour les personnes handicapées, cette rencontre régionale s'assigne comme objectifs le «rattrapage des volets susceptibles de contribuer à la préservation des droits

## LA QUESTION DU JOUR

### «Le sommet sans chefs d'Etat»

Suite de la page une

Non. Au nombre des chefs d'Etat qui se donnent la peine d'y assister. A Beyrouth, deux seulement ont fait le déplacement, et ils ne sont pas les plus entraînants : les présidents de la Mauritanie et de la Somalie. Ce qui n'a guère plu aux Libanais, qui ont qualifié cette édition de «sommet sans chefs d'Etat». Reste que si le roi saoudien avait néanmoins annoncé sa participation, nul doute que le nombre des chefs d'Etat présents aujourd'hui à Beyrouth serait très supérieur à deux. Aujourd'hui comme de tout temps, le secrétaire général de la Ligue est égyptien, mais ce n'est plus l'Egypte qui donne le la. Cette prérogative appartient maintenant à l'Arabie saoudite. Cela peut changer à l'avenir, mais en attendant c'est sa voix qui est prépondérante. On en connaît le bilan : trois Etats détruits, peut-être à jamais, et au prix de souffrances indicibles pour leurs peuples : la Syrie, la Libye et le Yémen, où l'Arabie saoudite est, avec ceux des membres qu'elle commande, directement en guerre. C'est sous son leadership que la Ligue a demandé à des puissances étrangères d'intervenir contre des pays arabes. On peut pourtant imaginer qu'elle renoue bientôt avec la Syrie. Le pays qui aurait le plus de mal à le faire, ce n'est pas elle, c'est le Qatar, pourtant lui-même un proscrit. Certes non pas par la Ligue mais par le Conseil de coopération. Ce qui est pire, car c'est en fait lui le noyau dur de la Ligue. Le ministre libanais des Affaires étrangères a plaidé pour la réintégration de la Syrie en engageant notamment son auditoire à cesser de se faire du mal à lui-même. Comment faut-il le prendre ? Comme pure figure de style ? Pour dire que le monde arabe s'affaiblit chaque fois que lui manque un de ses membres ? Peut-être. On peut prêter au ministre un autre message, autrement préjudiciable à la Ligue s'il s'avère être le bon. Imaginons en effet que bien loin de chercher à retrouver son siège aujourd'hui suspendu, la Syrie n'attend que le moment d'être conviée officiellement à le faire pour annoncer son retrait définitif de la Ligue. Celle-ci en subirait un coup peut-être fatal. Logiquement d'ailleurs, la Syrie ne devrait pas reprendre sa place dans une organisation qui a travaillé aussi systématiquement à sa perte. M. H.

des personnes aux besoins spécifiques», a indiqué le président du forum, Mahmoud Khallou.

Lamine H.

Présidentielle 2019/Souscription individuelle

# Les postulants à la candidature conviés au retrait des formulaires

■ Les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain sont conviés à procéder au retrait des formulaires de souscription individuelle au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, indique, hier, ce département dans un communiqué.

Par Dalil Y.

**S**uite à la signature par le président de la République du décret présidentiel portant

4<sup>e</sup> Sommet arabe du développement économique et social au Liban  
**Le Président Bouteflika désigne Bensalah pour le représenter**

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter au 4<sup>e</sup> Sommet arabe du développement économique et social, qui se tiendra aujourd'hui à Beyrouth, indique hier la Présidence de la République dans un communiqué. «Suite à l'invitation qu'il a reçue de Son Excellence Monsieur Michel Aoun, président de la République du Liban, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné Monsieur Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, pour le représenter au 4<sup>e</sup> Sommet arabe du développement économique et social, qui se tiendra le 20 janvier 2019 à Beyrouth», précise le communiqué. «Monsieur Abdelkader Bensalah sera accompagné dans cette mission du ministre du Commerce, Monsieur Saïd Djellab», ajoute la même source.

Kamel L.

Saïda  
**8 blessés suite à un carambolage**

**HUIT** personnes ont été blessées suite à un carambolage impliquant plusieurs véhicules, survenu au chef-lieu de la wilaya de Saïda, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vendredi, à proximité du lycée «Touhami-Mustapha» lorsque deux véhicules touristiques sont entrés en collision avec un camion de ramassage d'ordures ménagères. Les huit blessés, âgés entre 22 et 42 ans, ont reçu sur place les premiers soins prodigués par les éléments de la Protection civile avant leur transfert à l'hôpital «Ahmed-Medeghri» de la ville de Saïda. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les conditions exactes de cet accident.

R. N.

convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019, en vue de l'élection à la présidence de la République, le ministère «porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des formulaires de souscription individuelle s'effectue au niveau du siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sis au Palais du gouvernement, avenue Docteur Saadane, Alger», précise la même source. «La remise de ces formulaires intervient sur présentation par le candidat d'une lettre adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, annonçant son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République», ajoute le communiqué. Les postulants sont par ailleurs conviés à consulter le site Web du ministère <http://www.interieur.gov.dz> pour toute information complémentaire.

**Révision exceptionnelle des listes électorales du 23 janvier au 6 février**

Une révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du 23 janvier au 6 février 2019, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, indique hier le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué. Suite à la signature du décret présidentiel fixant la date de la convocation du corps électoral au jeudi 18 avril 2019, pour l'élection à la présidence de la République, le ministère «informe les citoyens et citoyennes qu'un période de quinze jours de révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du mercredi 23 janvier au mercredi 6 février 2019, en application de l'article de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016, relative au

régime électoral», précise la même source. «A cet effet, tous les citoyens et citoyennes non inscrits sur les listes électorales âgés de dix-huit ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, sont invités à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence», ajoute le communiqué, précisant que «les électrices et électeurs ayant changé de résidence doivent se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription». La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, souligne la même source. Les bureaux de vote chargés des élections au niveau des communes «sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30», précise le communiqué du ministère.

**Election présidentielle: le RND réitère son appel au Président Bouteflika à se porter candidat**

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a salué, vendredi, la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, de convoquer le corps électoral pour l'élection présidentielle le 18 avril prochain, réitérant, à cette occasion, son appel au chef de l'Etat à se porter candidat à ce rendez-vous électoral et à «assurer la poursuite du processus d'édification nationale». Dans un communiqué ayant sanctionné la réunion périodique de son Bureau national, tenue sous la présidence de son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, le RND s'est félicité de la décision du Président Bouteflika de convoquer le corps électoral pour l'élection présidentielle, le 18 avril 2019. A ce titre, le RND



PHD.R.

a réitéré son appel au Président Bouteflika à «se présenter pour un nouveau mandat et assurer la poursuite du processus d'édification nationale, sous sa direction éclairée», ajoute le communiqué. Par ailleurs, le Bureau national du RND a décidé la tenue de la 6<sup>e</sup> session ordinaire du RND, le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février prochain.

**TAJ appelle le peuple algérien à contribuer à la réussite de l'échéance du 18 avril**

Le parti Tadjamou Amel Al-Djazaïr (TAJ) a salué, vendredi, la convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'élection présidentielle, le 18 avril prochain, appelant l'ensemble du peuple algérien à contribuer à la réussite de cette échéance. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'annonce de la signature,

par le président de la République, d'un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle le 18 avril prochain, le parti TAJ a appelé l'ensemble du peuple algérien à «contribuer à la garantie d'un climat de calme et de sérénité, pour faire de cette élection présidentielle une réussite et une fête démocratique en Algérie». Le parti TAJ a affirmé qu'il jouera «un rôle central et primordial dans cette élection afin de préserver les acquis de la stabilité et du développement dans une Algérie sûre, stable, forte, développée et pionnière dans le concert des Nations». A cette occasion, TAJ a réitéré son appel au Président Bouteflika en vue de continuer à conduire le pays «en se représentant à cette échéance», réaffirmant «son soutien permanent, constant et continu au président de la République».

D. Y./APS

Les oiseaux migrateurs en danger

## Les déchets industriels menacent la biodiversité au lac de Télamine

**L**a campagne de dénombrement des oiseaux migrateurs, menée par la Conservation des forêts au niveau des zones humides de la wilaya d'Oran, a permis de constater un rejet massif des déchets industriels au niveau du lac Télamine, une zone humide classée Ramsar, a déploré le chef du réseau d'ornithologie régional, relevant de la Conservation des forêts. «Il nous a été très difficile de rester longtemps sur les lieux, tellement les odeurs émanant du lac sont fortes. Dans certains endroits, l'odeur suffocante des produits

chimiques était difficile à supporter», a indiqué Mohamed Chami, président du réseau pour le dénombrement et de l'observation des oiseaux migrateurs au niveau des wilayas d'Oran, Relizane et Mascara. Une chimiste, membre du réseau, a été chargée de faire des prélèvements suite à ce constat, pour déterminer la nature des produits rejetés dans le lac, a précisé le responsable, ajoutant que les autorités sécuritaires seront saisies pour désigner les responsables de «cette catastrophe écologique». Pour sa part, l'ornithologue Ali

Mahadji, associé pour la troisième année consécutive aux campagnes de dénombrement, a indiqué à l'APS qu'il a été témoin d'une scène où un camion-citerne était venu, il y a quelques jours, au lac pour déverser des produits dont l'odeur et la couleur laissent penser qu'il s'agit de déchets chimiques. «La situation est beaucoup plus critique cette année», s'est-il alarmé, ajoutant qu'il est insoutenable de rester près du lac, tellement les odeurs sont fortes. La sonnette d'alarme sur l'état extrêmement pollué du lac, vers lequel se déversent

quelque 80 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour, a été tirée depuis des années. Le projet pour la construction d'une station d'épuration à proximité de ce site naturel a été gelé. Il a été remplacé par une proposition de construire des bassins de décantation. Beaucoup moins coûteuse, la solution des bassins de décantation serait en mesure de dépolluer le lac. Le wali D'Oran, Mouloud Cherif, avait validé le projet, lors d'une réunion avec les élus de l'APW, mais le projet peine toujours à voir le jour, a-t-on déploré.

Samia F.



## Pétrole

## Le prix du panier de l'Opep à 59,63 dollars

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi jeudi à 59,63 dollars le baril, contre 59,52 dollars la veille, a indiqué l'Organisation dans un communiqué publié sur son site web.

Par Salem K.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les cours de l'or noir ont terminé en baisse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a clôturé à 61,18 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 14 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février a perdu 24 cents à 52,07 dollars. Par contre, les prix du pétrole ont clôturé la semaine en hausse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars s'est apprécié de 1,52 dollar pour terminer à 62,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février a pris



P.H.D.R.

1,73 dollar pour finir à 53,80 dollars. Sur la semaine, les cours de l'or noir ont enregistré leur troisième hausse hebdomadaire, le Brent gagnant 3,7% et le WTI 4,3%. Cette hausse intervient au lendemain de la publication du rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). La production totale des membres de

l'Opep a décliné de 75 100 barils par jour (bj) en décembre, à 31,58 millions de barils par jour (mbj), l'Arabie saoudite représentant à elle seule plus de la moitié de ce recul (-46 800 bj), selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Opep. L'Opep a par ailleurs légèrement revu à la baisse sa prévision de production issue des pays non

membres de l'organisation pour 2019 (+2,1 mbj à 64,16 mbj), du fait de l'anticipation d'une production moindre au Canada. Le pays a décidé de limiter sa production afin de tenter d'écouler les stocks massifs de brut qui s'accumulent à cause de la saturation du réseau nord-américain d'oléoducs. L'Organisation devrait, quant à elle, pomper

moins d'or noir, comme elle s'y est engagée en décembre dans le cadre d'un accord avec d'autres pays producteurs. Cet accord prévoit une baisse commune de 1,2 mbj afin de redresser les cours. Cette réduction, calculée à partir des niveaux de production d'octobre, doit être portée à 800 000 barils quotidiens par les quatorze pays de l'Opep et à 400 000 par ses dix partenaires dont la Russie. Concernant la croissance de la demande, l'Opep a maintenu ses prévisions inchangées, à 1,29 mbj en 2019. La consommation mondiale atteindrait alors 100,08 mbj. D'autre part, le marché du pétrole a pris connaissance vendredi du rapport mensuel de l'Agence d'information sur l'Énergie (AIE). L'offre de pétrole a reculé de 950 000 barils par jour en décembre, notamment en raison des baisses de production de l'Organisation, selon le rapport. L'Opep et ses partenaires tiendront une réunion les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée, selon des informations de l'agence Bloomberg qui cite le secrétaire général de l'Organisation, le Nigérien Mohammed Barkindo.

S. K./APS

## Selon le FMI

## 40% des pays à faible revenu présentent un risque élevé de surendettement

La dette publique accumulée par les pays émergents se situe à des niveaux jamais atteints depuis la crise de la dette des années 1980 et 40% des pays à faible revenu présentent un risque élevé de surendettement, a prévenu le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport publié sur son site web. Le rapport a souligné que le «fardeau» de la dette publique est un phénomène qui prend de l'ampleur dans le monde entier. Mais dans les pays à faible revenu, le problème est beaucoup plus important car 40% d'entre eux (24 sur 60 pays) présentent un risque élevé de surendettement à savoir une incapacité à assurer le service de la dette publique, ce qui pourrait fortement perturber l'activité et l'emploi. Concernant les pays avancés, malgré un recul récent, le même rapport a noté que la dette publique a atteint des niveaux «inédits» depuis la deuxième guerre mondiale. «Aussi, le Japon qui assure la présidence du G20, a fait de la viabilité de la dette publique une question prioritaire du programme du groupe», a-t-il souligné. Par ailleurs, les auteurs du rapport expliquent que des niveaux de dette sans précédent ne constituent pas nécessairement un problème lorsque les taux d'intérêt réels sont très bas, comme c'est actuellement le cas dans de nombreux pays avancés. Toutefois, ils peuvent rendre les Etats beaucoup plus vulnérables à un durcissement des conditions financières mondiales et à une hausse des charges d'intérêts, ce qui pourrait provoquer des corrections sur les marchés, de brusques fluctuations du taux de change et un nouveau ralentissement des flux de capitaux. Ils ont également considéré que l'endettement n'est

pas forcément néfaste car il peut, en fait, permettre de débloquer des fonds indispensables pour investir dans les infrastructures, la santé, l'éducation et d'autres services publics. «L'investissement dans des capacités de production, lorsqu'il est effectué avec discernement, peut engendrer une hausse du revenu qui permet de compenser le coût du service de la dette», ont-ils soutenu, ajoutant en outre, qu'une partie de l'augmentation de la dette, en particulier dans des pays avancés, avait permis de soutenir la croissance au lendemain de la crise financière mondiale et d'en atténuer les répercussions. Cependant, des problèmes se posent lorsque la dette est déjà élevée et que les ressources provenant de nouveaux emprunts ne sont pas employées à bon escient (notamment à cause de la corruption et de la faiblesse des institutions) ou lorsqu'un pays est touché par une catastrophe naturelle ou un choc économique, tel qu'une inversion brutale des flux de capitaux, qui compromettent sa capacité à rembourser la dette, ont-ils encore soutenu, ajoutant que «certains pays émergents se trouvent actuellement dans cette situation». «Ce sont généralement les pays à faible revenu qui connaissent les problèmes d'endettement les plus graves et qui sont souvent les moins bien armés pour les résoudre», ont-ils fait observer. Le rapport a noté que bon nombre de ces pays ont fortement besoin de dégager des ressources supplémentaires pour se développer et s'en remettre de plus en plus à des émissions obligataires souveraines, à des prêts consentis par de nouveaux créanciers officiels et à des créanciers bancaires étrangers pour

obtenir des financements extérieurs. «Si la diversification des sources de financement présente des avantages, elle est également source de nouvelles difficultés en ce qui concerne la gestion de la dette et, si besoin, sa restructuration, compte tenu de l'absence de mécanismes établis de coordination qui incluraient les nouveaux créanciers».

## Le FMI propose trois mesures pour les prêteurs et les emprunteurs

L'institution de Bretton Woods suggère trois mesures prioritaires pour les prêteurs et les emprunteurs afin de prévenir une crise de la dette publique. D'abord, il faut redoubler d'efforts pour garantir la viabilité financière des emprunts souverains, a-t-elle préconisé, en soulignant que les emprunteurs devraient établir soigneusement leurs plans de dépenses et de déficit budgétaires, afin que la dette publique conserve une trajectoire soutenable. Ils devraient aussi examiner de près les rendements potentiels de leurs projets et leur capacité à rembourser au moyen d'une augmentation des recettes fiscales avant de consentir un nouvel emprunt. Quant aux prêteurs, ils doivent évaluer l'incidence de nouveaux prêts sur l'endettement de l'emprunteur avant de lui octroyer un crédit, ce qui épargnera tant au prêteur qu'à l'emprunteur l'établissement d'accords qui seront source de difficultés financières pour les deux parties. Deuxième recommandation : il faut que tous les pays acceptent de rendre compte de leur dette publique de manière exhaus-

sive et transparente. A ce propos, les auteurs du rapport ont estimé qu'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les institutions qui enregistrent la dette, la surveillent et la déclarent dans de nombreux pays en développement. «Parmi les pays à faible revenu, par exemple, un tiers ne fait pas état de garanties accordées par le secteur public et moins d'un sur dix divulgue la dette des entreprises publiques», ont-ils insisté. Les créanciers pourraient davantage rendre publiques toutes les modalités des prêts qu'ils octroient. «Améliorer la transparence des engagements au titre de la dette publique peut contribuer à prévenir l'accumulation d'engagements cachés considérables qui constitueront ultérieurement une dette explicite de l'Etat», ont-ils soutenu. La dernière recommandation du FMI porte sur la promotion de la collaboration entre les créanciers officiels afin de traiter les cas de restructuration de la dette qui font intervenir des prêteurs non traditionnels. «Compte tenu de la dette élevée qui est détenue par de nouveaux créanciers, il convient de réfléchir à la manière de rendre efficace la coordination entre les créanciers officiels, si souvent indispensable à la résolution des crises de la dette», ont préconisé les experts du FMI. «Le fonds améliore ses méthodes d'évaluation de la viabilité de la dette et forme les responsables nationaux à leur application. En outre, il coopère activement avec de nouveaux prêteurs, notamment pour accroître leurs capacités à participer à des restructurations multilatérales de la dette, si celles-ci se révélaient nécessaires».

Fouad Ch.

Béchar/Transfert des eaux de Beni-Ounif vers cinq communes

# Le projet hydraulique d'envergure réceptionné et mis en service en avril

■ Le projet hydraulique d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la région de Beni-Ounif vers cinq communes de la wilaya, à savoir Béchar, Kenadza, Abadla, Mechraa Houari-Boumediene et Erg Farradj, sera réceptionné et mis en service dès la fin du mois d'avril prochain, a annoncé vendredi à Béchar, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Par Yanis F.

« **C**et important projet dont les travaux ont été lancés au mois de juillet dernier dans le but de la sécurisation de l'alimentation en eau potable des habitants des mêmes collectivités, et qui s'inscrit au titre du programme du président de la République et de la stratégie nationale de mobilisation des eaux souterraines dans l'unique souci de la diversification des ressources d'alimentation en eau potable des populations de ces communes, vise aussi à mettre un terme à la dépendance de leur alimentation en eau du barrage de "Djorf Ettorba", sujet à des réductions de son volume à cause de sécheresse périodique», a précisé Hocine Necib en marge de sa visite du site de ce projet.

«Cet important projet, qui vise à assurer une alimentation régulière en eau potable des mêmes communes a été précédé par la concrétisation d'une étude hydrogéologique réalisée par l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH), au titre d'un programme de mobilisation des ressources hydriques souterraines de la wilaya pour répondre aux besoins des populations de la région en eau potable», a souligné le membre du gouvernement.

«A ce titre, une enveloppe financière d'urgence de 9,5 milliards DA a été allouée à la réalisation afin de permettre le transfert quotidiennement de 30 000 m<sup>3</sup> d'eau à partir de dix forages d'une profondeur variant de 400 à 500 mètres, et qui sont tous localisés dans la région de Beni-Ounif», a expliqué, le directeur général de l'agence nationale des barrages et des transferts hydrauliques (ANBT).

«Les travaux en cours de cette importante réalisation, confiée à des entreprises nationales, permettra la réalisation à la fin avril prochain de 190 km de conduites, de trois stations de pompage et de deux grands réservoirs de 15 000 et 20 000 m<sup>3</sup>, qui seront alimentés à partir des forages précités», ajoute Arezki Beraki, dont l'agence pilo-



te ce même projet.

«Ce projet, qui est scindé en neuf lots pour permettre une intervention plus soutenue des entreprises réalisatrices dans la perspective de sa réception à l'échéance annoncée par le ministre des Ressources en eau des moyens humains et matériels très importants ont été déployés dans son site de concrétisation et dans le souci de répondre aux préoccupations des habitants des mêmes communes», a indiqué à l'APS, le même responsable de l'ANBT.

Ce projet hydraulique d'envergure qui a été accueilli favorablement par les populations de la région, vient aussi en application des mesures prises en mars 2018 par le ministre des ressources en eau, Hocine Necib, qui a insisté, lors de sa visite de travail dans la wilaya, sur la diversification des ressources hydriques pour l'AEP et ne pas dépendre exclusivement des eaux du barrage de «Djorf Torba» qui restent une ressource aléatoire, dépendante de la pluviométrie.

«C'est sous le sceau de l'urgence, et suite à la baisse aggravante des eaux du même barrage qu'une dizaine de grandes entreprises ont été consultées par l'ANBT, qui est chargée du pilotage et la gestion de ce projet pris en charge actuellement

par huit d'entre elles qui ont été choisies en étant les moins-disantes» sur leur offre financière, et aussi en fonction de leur expérience dans le domaine de l'hydraulique et pour l'importance de leurs moyens humains et matériels à mettre à contribution pour la concrétisation du projet, ont tenu à souligner des responsables nationaux et locaux du secteur des Ressources en eau.

Hocine Necib et au cours de sa visite d'inspection de ce projet a en outre décidé le renforcement de sa station de pompage pour permettre le transfert de 45 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour aux lieux et places des 40 000 m<sup>3</sup> prévus inégalement et ce dans le seul souci de la satisfaction davantage des habitants en AEP et aussi en prévision de l'extension urbaine de la ville de Béchar où il est prévu la distribution de plus de 11 000 lots à bâtir au titre de l'auto-construction.

**Coup d'envoi des travaux de réalisation d'une station de traitement et épuration des eaux usées**

Le ministre des Ressources en eau et à l'occasion de sa visite de travail d'une journée à Béchar a aussi donné le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation d'une station de traitement et épuration des eaux usées, (Step), localisée au sud de cette ville.

Cette Step destinée à la prise en charge des rejets d'une population de 386 000 habitants, dispose d'une capacité de traitement de 55 584 m<sup>3</sup> d'eaux usées par procédé d'épuration boue activée à faible charge, selon la fiche technique du projet dont le coût de réalisation pour un délai de 30 mois est de plus de 5 milliards de DA, dégagé par le secteur des ressources en eau.

L'inscription et la réalisation de cette Step a pour objectifs la protection de l'oued de Béchar des rejets des eaux de même qualité, la réutilisation des eaux épurées pour les besoins de l'irrigation agricole soit une superficie de 1 250 hectares, la valorisation de la boue et la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), selon des responsables du secteur.

Une partie des eaux épurées sera à l'avenir rejetée dans le même oued, qui fera l'objet d'un projet de réhabilitation pour en faire un véritable espace de détente et de loisirs des habitants de la ville de Béchar.

Sur le site de ce chantier, le ministre des Ressources en eau a pris la mesure d'allouer un montant de 100 millions de DA pour la poursuite des travaux en cours de confortement et réhabilitation de cet espace naturel qui longe sur plus de 17 km la ville du même patronyme.

Le ministre des Ressources en eau qui a achevé sa visite de travail d'une journée dans la wilaya par une visite à la station de traitement des eaux du barrage de «Djorf Ettorba», qui a fait l'objet de rénovation pour lui permettre d'augmenter sa production de 40 000 à 45 000 m<sup>3</sup> d'eau destinée à l'AEP des villes de Béchar, Kenadza et Abadla, a inspecté auparavant le projet finalisé de rénovation de la conduite d'adduction d'eau potable sur 20 km de Ouakda à Béchar, qui a nécessité un investissement public de plus de 400 millions de DA.

Y. F./APS

## El Tarf Capture d'un poisson lapin à El Chatt

**UN POISSON-LAPIN**, une espèce connue pour sa toxicité, a été capturé, dans la commune d'El Chatt, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, vendredi, auprès des services locaux de la pêche et des ressources halieutiques. La capture de cette espèce dangereuse a été effectuée par un pêcheur jeudi, a-t-on précisé de même source, soulignant que ce poisson lapin a été remis à la direction de la pêche. Rappelant qu'une capture de poisson lapin a été effectuée, une première fois en 2014 puis une année plus tard au large du Cap Rosa à Kala, la même source a affirmé que les services concernés en ont profité pour alerter de nouveaux pêcheurs, professionnels ou amateurs, ainsi que les consommateurs, quant à la dangerosité de cette espèce.

R. R.

## Blida

### 14 blessés dans un accident sur l'autoroute Est-Ouest

Un accident de la circulation survenu, vendredi, au niveau de l'échangeur de Beni Tamou, dans la wilaya de Blida, sur l'autoroute Est-Ouest, a fait 14 blessés, qui étaient à bord d'un bus de transport des voyageurs, provenant d'Oran en direction de la région touristique de Chréa, ont indiqué, vendredi, les services de la Protection civile.

Tous les blessés qui étaient en voyage touristique vers le massif de Chréa qui accueille, depuis le week-end dernier, un grand nombre de touristes venus de plusieurs wilayas du pays, pour apprécier les paysages naturels sous la neige tombante, ont été évacués par les équipes de la Protection civile, qui n'ont enregistré aucun

cas grave, précise-t-on de même source.

Les services de la Protection civile ont appelé les usagers de la route à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, notamment, les freinages brusques, lors des chutes de pluies, afin de prévenir les dérapages susceptibles de provoquer des collisions.

Lyes O.



Maroc

# Les meneurs du Hirak boycottent leur procès en appel

■ Il s'agissait de la quatrième audience du procès en appel pour ces 42 personnes qui avaient été condamnées en juin, avec onze autres accusés, à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison.

Par Mondji G.

Des dizaines de membres du mouvement de protestation «Hirak» ayant agité la région marocaine du Rif ont boycotté, vendredi pour la première fois, leur procès en appel à Casablanca, jugeant que les conditions pour un procès équitable n'étaient pas réunies, ont rapporté des médias.

Il s'agissait de la quatrième audience du procès en appel pour ces 42 personnes qui avaient été condamnées en juin, avec onze autres accusés, à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison.

Les prévenus avaient été arrêtés dans la province d'Al-Hoceïma (nord), épicentre du «Hirak» («La mouvance»), entre mai et juin 2017, pour leur participation à des manifestations, puis transférés à Casablanca où ils sont depuis incarcérés.

Des dizaines d'autres personnes avaient également été arrêtées dans le cadre de ce mouvement, mais ces 42 personnes sont considérées comme le noyau dur de la contestation.

En leur absence vendredi, le président de la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca a ouvert les débats



sur le cas du journaliste Hamid el-Mahdaoui, condamné à trois ans de prison en première instance.

Le journaliste avait été reconnu coupable de «non dénonciation d'une tentative de nuire à la sécurité intérieure de l'Etat», après avoir reçu un appel d'un Marocain résidant aux Pays-Bas faisant état d'une livraison de

l'étranger de «chars» destinés au Hirak. «Ce sont des histoires à dormir debout. Un journaliste (...) n'a pas à dénoncer de telles histoires», a clamé son avocat Lahbib Hajji.

Les prévenus qui ont refusé de comparaître réclament un procès «équitable et impartial» et «l'annulation des procès-verbaux dressés par la police judiciaire»

après leur arrestation.

Des associations de défense des droits de l'Homme ont par le passé dénoncé des aveux extorqués par la violence pendant les gardes à vue, ce que les autorités ont toujours démenti.

Les accusés du Hirak avaient déjà boycotté des audiences en première instance pour les mêmes raisons, et leurs avocats

avaient refusé de plaider au terme de leur procès.

La protestation populaire du Hirak a été déclenchée par la mort, en octobre 2016, d'un vendeur de poissons, broyé dans une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise, de l'espionnage interdit à la pêche.

M. G./APS

Libye

## L'ONU espère pouvoir convoquer prochainement une Conférence nationale

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé, a réitéré vendredi le souhait de pouvoir convoquer prochainement une Conférence nationale en Libye afin de surmonter les divisions politiques et l'organisation des élections présidentielle et législatives en Libye.

«Au cours de l'année dernière, nous avons eu des demandes croissantes pour faciliter la tenue d'une Conférence nationale. Nous essaierons de la convoquer dans les semaines à venir», a-t-il dit, lors d'une liaison vidéo avec le Conseil de sécurité.

«A travers le pays, les Libyens, femmes et hommes, se réunissent en un lieu pour décider comment la nation mettra un terme à la transition en cours depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011», a-t-il ajouté.

Ce processus inclura la possibilité d'un référendum sur un projet de Constitution, a rappelé l'émissaire onusien.

Une fois établi entre les principaux acteurs «un nouveau consensus sur un calendrier national pour reconstruire un Etat civil libyen uni, nous serons en mesure de fixer une date et un lieu», a précisé Ghassan Salamé.

En soulignant l'importance pour la communauté internationale et les Libyens de se concentrer sur le sud du pays, «où les conditions se détériorent à une vitesse alarmante», l'émissaire a aussi indiqué

espérer «pouvoir ouvrir un bureau de l'ONU dans cette région cette année».

L'ONU rouvrira un bureau à Benghazi (est) «à la fin de ce mois», a-t-il aussi dit.

La Haute Commission électorale nationale (HNEC) libyenne a déclaré le mois dernier qu'elle pourrait organiser un référendum en février si elle recevait un financement du gouvernement basé à Tripoli et soutenu par l'ONU.

Lundi, Aguila Saleh, président du Parlement du pays, reconnu par la communauté internationale, a affirmé que la Libye devrait tenir des élections même en cas de rejet d'un projet de Constitution dans le cadre d'un référendum prévu.

«Parce que nous voulons une Constitution basée sur un consensus, cela prendra du temps... Nous avons besoin d'un pouvoir exécutif et il n'y a pas d'autre choix que l'élection d'un président temporaire si le projet de Constitution est rejeté», a déclaré M. Saleh, cité par l'agence Reuters, sans mentionner une date possible pour les élections.

Cette déclaration devrait contribuer à apaiser les inquiétudes des Nations unies et de pays occidentaux auxquels la Chambre des représentants pourrait saper les efforts visant à organiser des élections afin de mettre fin à la crise libyenne.

Les Nations unies espèrent que la Libye organisera ses élections nationales en juin après la tenue d'un référendum sur un cadre constitutionnel destiné à sortir

du conflit. Ghassan Salamé met en garde contre les auteurs de troubles L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a mis en garde vendredi contre les auteurs de troubles qui risquent de saborder le processus politique menée par l'ONU, appelant au soutien de la communauté internationale pour y faire face.

S'exprimant par visioconférence lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la Libye, Salamé a déclaré que ces détracteurs sont en mesure d'annuler les progrès accomplis dans le sens de la réconciliation nationale.

L'émissaire onusien a indiqué qu'il était «essentiel» pour la communauté internationale d'envoyer «des messages clairs à ces auteurs de troubles qui risquent de retarder la réconciliation en Libye de plusieurs années encore».

Dans le contexte politique actuel, les progrès réalisés pour mettre fin au statu quo sont «fragiles et réversibles», les saboteurs «trouveront les moyens de les contourner», a-t-il averti dans son intervention au Conseil de sécurité.

Citant l'exemple des récents combats entre milices rivales à Tripoli, le chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), a soutenu que ces acteurs choisiraient «la violence plutôt que la politique».

Salamé a ajouté que la Manul maintiendrait la tenue de la Conférence nationale pour début 2019 en vue de mettre fin à la

phase de transition politique en Libye.

La conférence sera l'occasion pour le peuple libyen de définir sa vision de l'avenir et de donner l'élan nécessaire aux institutions de l'Accord politique libyen pour qu'elles fassent avancer le processus politique.

Dans son rapport sur l'évolution de la situation en Libye, présenté vendredi au Conseil de sécurité, le SG de l'ONU, Antonio Guterres, a «encouragé vivement» la classe politique libyenne et les institutions en place à tirer parti de la conférence pour adopter des projets de loi en vue des élections. L'ONU a promis de soutenir les préparatifs techniques afin de faciliter le bon déroulement de ces élections, en lançant un appel à toutes les parties en Libye à honorer leurs engagements pour veiller à ce que les bonnes conditions soient mises en place.

Le chef de l'ONU a insisté sur le respect des engagements pris par les parties concernant le cessez-le-feu afin de prévenir une nouvelle escalade de violence dans la capitale.

Sur le plan humanitaire, l'organisation onusienne demeure préoccupée par la situation qui prévaut en Libye. Les migrants et les réfugiés sont restés exposés à la détention arbitraire, à la torture et au meurtre, selon le rapport.

L'ONU recense 5 300 réfugiés et migrants qui sont détenus en Libye, dont 3 700 ont besoin d'une protection internationale. R. M.



Mexique

# Des centaines de migrants centraméricains franchissent la frontière

■ Des centaines de migrants centraméricains, en grande majorité honduriens, ont illégalement franchi vendredi la frontière entre le Guatemala et le Mexique, en direction des Etats-Unis.

Par Rima C.

Des migrants, formant une caravane dans laquelle se trouvent des femmes et des enfants, ont traversé le pont frontalier qui surplombe le fleuve Suchiate, pour entrer au Chiapas, dans le sud du Mexique. D'autres ont traversé le fleuve à bord d'embarcations de fortune faites de grands pneus. Les migrants ont pu traverser la frontière sans être stoppés par les autorités mexicaines et aucun déploiement de forces de l'ordre n'était visible, a constaté une journaliste de l'AFP. « Plutôt que de rester bloqués cinq jours sans nourriture, sans argent, sans rien (...) nous voulons avancer vers le nord », a raconté Juan Carlos, un migrant hondurien de cette caravane. Le gouvernement mexicain avait proposé de leur fournir en cinq jours un permis humanitaire qui leur permettrait de travailler et d'accéder à des soins et à l'éducation pour leurs enfants et avait prévenu qu'il ne permettrait pas l'entrée de migrants clandestins sur son sol.

Près de la moitié de ce groupe d'environ 2.000 migrants centraméricains faisaient ainsi la queue pour obtenir ce permis humanitaire. Ce dispositif était loué par le représentant au Mexique du Haut Commissariat des Nations unies pour les Droits humains. « Les politiques antérieures, qui poussaient les migrants à se cacher, les exposaient à de grands risques avec le crime organisé. Alors leur permettre de régulariser leur présence (...) pour travailler au Mexique est très différent de ce que nous avons vu et nous le saluons », a déclaré Jan Jarab. - Troisième caravane - D'autres centaines de ces migrants ont cependant rejeté cette offre et progressaient en direction de Tapachula, ce qui s'était déjà produit avec une caravane d'environ 200 Salvadoriens, qui sont récemment entrés au Mexique. « On a réussi, on a réussi ! », criaient ces migrants honduriens en avançant le long de la route, sous une forte chaleur, la plupart coiffés de casquettes et portant

des sacs à dos. « On va voir si on monte ensuite dans le train pour avancer », a expliqué à l'AFP Juan Carlos, reconnaissant qu'il ne sait pas encore bien comment il va rejoindre la frontière avec les Etats-Unis, située à plusieurs milliers de kilomètres de distance. « Une autre importante caravane vient vers nous. Très dur de l'arrêter sans un mur ! », a tweeté vendredi le président Donald Trump au 28e jour du « shutdown » qui paralyse le gouvernement fédéral américain, après le refus du financement d'un mur frontalier par les Démocrates. Cette nouvelle caravane a quitté mardi San Pedro Sula au Honduras et avance en groupes séparés. Il s'agit de la troisième caravane provenant de ce pays depuis le départ le 13 octobre d'un premier cortège, qui avait rassemblé jusqu'à 7 000 personnes. La majorité de ces migrants avait ensuite parcouru



plus de 3.500 kilomètres pour atteindre Tijuana, dans le nord-ouest du Mexique, où beaucoup sont restés, faute de pouvoir franchir illégalement la barrière frontalière ou face au délai très long

requis pour solliciter une demande d'asile aux Etats-Unis. Onze Honduriens ont trouvé la mort lors des précédentes caravanes, selon les autorités du Honduras.

R. C.

Colombie

## Les pourparlers avec l'ELN enterrés après l'attentat de Bogota

Le président colombien Ivan Duque a enterré vendredi le dialogue de paix avec l'ELN, en réactivant les mandats d'arrêts visant les négociateurs de la guérilla, au lendemain de l'attentat meurtrier de Bogota attribué à cette rébellion. « Aujourd'hui, j'ai ordonné (...) la levée de la suspension des mandats d'arrêts des 10 membres de l'ELN qui font partie de la délégation de ce groupe à Cuba et j'ai révoqué la résolution créant les conditions de leur séjour dans ce pays », a déclaré M. Duque dans la soirée, en référence aux pourparlers délocalisés à La Havane, au point mort depuis août. « Nous remercions le gouvernement de Cuba pour la solidarité qu'il a exprimée et nous lui demandons aujourd'hui de procéder à l'arrestation des terroristes qui se trouvent sur son territoire et de les remettre aux autorités policières colombiennes », a déclaré M. Duque. Cuba a réagi en assurant qu'il respecterait les engagements existant avant la rupture annoncée vendredi par le président colombien. Cuba « agira dans le strict respect des Protocoles du dialogue de paix signés par le gouvernement (colombien) et l'ELN, dont le protocole en cas de rupture de la négociation », a indiqué sur Twitter le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez. Ces protocoles, sur lesquels le ministre n'a pas donné de précisions, prévoieraient l'intervention d'un pays ami pour le retour de la délégation de la guérilla. M. Duque, un président de droite, exige de l'Armée de libération nationale

(ELN) qu'elle libère ses otages, dont le nombre est évalué à 17, et cesse toutes ses activités criminelles avant de reprendre les pourparlers du cinquième processus de paix tenté avec la guérilla depuis le début des années 90. Le gouvernement a attribué à cette rébellion, inspirée du révolutionnaire Ernesto Che Guevara, l'attentat qui a fait 20 morts et 68 blessés jeudi dans l'école de la police nationale de Bogota, la principale du pays. L'attaque n'a pas été revendiquée. Le Haut commissaire pour la paix, Miguel Ceballos, avait affirmé dans la matinée que « l'ELN n'a aucune volonté de paix ». Selon le ministre de la Défense, Guillermo Botero, cet « acte terroriste » contre l'École d'officiers Général Francisco de Paula Santander, située dans le sud de la capitale, a été commis par un expert en explosifs de l'ELN, José Aldemar Rojas Rodriguez, 56 ans, mort aussi dans l'attentat. Le Parquet a dénoncé le fait que des guérilleros de l'ELN se réfugiaient au Venezuela voisin, avec lequel Bogota a rompu ses relations. M. Duque a plusieurs fois accusé son homologue Nicolas Maduro d'être à la tête d'une « dictature ». Il a reçu vendredi le soutien du président brésilien Jair Bolsonaro, qui participe à la pression menée par les Etats-Unis sur Caracas, et qui a appelé le Venezuela à « ne pas donner abri, protection à ces terroristes de l'ELN ». Bogota a toutefois déclaré ne pas avoir de preuves de responsabilités vénézuéliennes dans l'attentat, condamné par de nombreux

pays et le Conseil de sécurité de l'ONU. Diosdado Cabello, personnalité du régime vénézuélien, a nié l'implication de Caracas et condamné l'attaque. « Les laquais de l'impérialisme montrent du doigt le Venezuela. Nous n'avons rien à voir dans cette guerre », a-t-il affirmé. Selon M. Botero, l'auteur de l'attentat, de nationalité colombienne, était membre depuis plus de 25 ans de la rébellion et se rendait régulièrement « au Venezuela pour former au maniement des explosifs des membres de l'ELN présents dans ce pays ». Connus sous le nom de guerre de « Mocho Kiko » (Le Mancho, car il avait perdu la main droite dans une explosion), il appartenait au front Domingo Lain, opérant dans l'Arauca, département frontalier. Le ministre a désigné les rebelles de l'ELN comme les cerveaux de l'attaque, ajoutant qu'elle « était planifiée depuis plus de dix mois ». Les autorités se sont refusées à parler d'un attentat suicide, qui serait une première en Colombie. « Jusqu'à présent, il n'y a (...) aucun élément qui nous permette de conclure que cette personne s'est suicidée », a déclaré M. Botero. L'auteur de l'attaque a fait irruption jeudi matin dans l'enceinte de l'école de police, la principale du pays, au volant d'une camionnette grise Nissan Patrol, chargée de 80 kilos de pentolite. Repéré par un chien formé à la détection des explosifs, ont raconté des policiers, il a forcé l'entrée et son véhicule est allé percuter le bâtiment du dortoir des filles.



## Points chauds

Sortie

Par Fouzia Mahmoudi

Figure de proue du parti d'extrême droite, le Rassemblement national (ex-Front national), la sortie de l'euro ne figure désormais plus au programme du mouvement. En effet, Marine Le Pen a décidé d'abandonner définitivement la question de la sortie de l'euro alors que les prochaines élections européennes auront lieu au mois de mai prochain. « Nous sommes des pragmatiques, nous ne sommes pas des idéologues », explique ainsi Marine Le Pen. La thématique de l'euro a longtemps divisé au sein du parti d'extrême droite. En 2017, la candidate frontiste avait fait de cette sortie de l'euro l'une des revendications principales de son programme pour l'élection présidentielle. Mais après l'échec du second tour, la question ne semblait plus aussi prioritaire, et petit à petit, l'expression « sortie de l'euro » a été remplacée par « souveraineté monétaire ». Une relégation voulue et confirmée par la cheffe du parti. « Nous réglerons ce problème de la monnaie dans un dernier temps », a-t-elle même lancé lors du meeting de lancement de campagne des élections européennes dimanche dernier. « L'urgence est de retrouver la maîtrise de nos frontières. Mais cela ne veut pas dire que l'on ne va pas réfléchir sur la gouvernance monétaire. » La question semblait être devenue taboue et la position du Rassemblement national peu claire. Selon le quotidien, Thierry Mariani, ex-ministre de Nicolas Sarkozy et nouveau soutien du RN en vue des élections européennes, a demandé une clarification lors d'un bureau de campagne organisé la semaine dernière au siège du parti. Réponse de Marine Le Pen, selon un participant : « La sortie de l'euro est totalement abandonnée. Mais on n'en est pas, pour autant, obligés d'accepter que la BCE s'obstine à lutter contre l'inflation. Il faut recadrer ses missions sur la lutte contre le chômage. ». Si Marine Le Pen confirme que la sortie de l'euro est abandonnée, elle tempère toutefois cet abandon : « Si nous retrouvons toutes nos souverainetés, que nous réformons la Banque centrale européenne (BCE) et que l'euro reste pourtant un problème majeur, on reposera le problème sur la table. » Reste à savoir si le noyau de fidèles du mouvement frontiste qui ont commencé à soutenir Jean-Marie Le Pen il y a plusieurs dizaines d'années déjà, adhéreront à cette nouvelle politique inédite, le parti d'extrême droite ayant par le passé toujours soutenu le rejet total de l'UE, sa monnaie comprise. Mais les nouveaux sympathisants du Rassemblement national, dont beaucoup ont grandi avec la monnaie européenne, étaient réticents à sortir de la zone euro craignant trop d'ajustements contraignants et brutaux.

F. M.





Festival du cinéma latino-américain d'Alger

## Des films récents à l'affiche

■ Les passionnés du cinéma auront rendez-vous avec de nouvelles productions filmiques à partir du 31 janvier courant jusqu'au 21 mars prochain. C'est dans le cadre du Festival du cinéma latino-américain d'Alger que des classiques de cinéma ainsi que des films récents seront projetés au public algérois à l'auditorium de l'Institut Cervantès, à l'image de «El secreto de sus ojos», de Juan José Campanella, et «Post Tenebras Lux» de Carlos Reygadas.

Par Abla Selles

Le cinéma latino-américain s'invite à Alger du 31 janvier courant jusqu'au 21 mars prochain. C'est dans le cadre du Festival du cinéma latino-américain d'Alger qu'une dizaine de films, variant entre des classiques et des productions récentes, seront projetés pour le public algérois à l'auditorium de l'Institut Cervantès. Cette deuxième édition du festival est organisée par l'Institut Cervantès d'Alger en étroite collaboration avec les ambassades d'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de Cuba, du Mexique, du Pérou et du Venezuela.

Chacun des pays participants collaborent avec des films représentant la culture du pays tout en donnant une image sur la société et son évolution dans le temps. A titre d'exemple, la culture et la société argentines sont présentées aux Algérois à travers le long-métrage «El secreto de

sus ojos», de Juan José Campanella (2009). Il s'agit de l'adaptation du roman «La pregunta de sus ojos» d'Eduardo Sacheri, également coauteur, avec le réalisateur, du scénario. Le film remporte le Prix Goya du meilleur film étranger en langue espagnole en 2010 et, trois semaines plus tard, l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, devenant ainsi le deuxième film argentin à obtenir la statuette, 24 ans après «L'Histoire officielle de Luis Puenzo», en 1986.

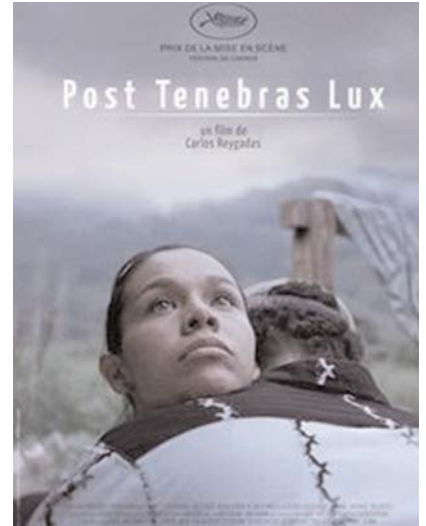
Un autre film marque cet événement, à savoir «Post Tenebras Lux» de Carlos Reygadas. Réalisé en 2012, ce long-métrage est un drame autobiographique mexico-franco-néerlandais. L'histoire du film tourne autour d'une famille mexicaine de bobos avec enfants qui vit dans une grande villa à Mexico, cernée par une nature luxuriante. Cela pourrait être la maison du bonheur si la violence extérieure du monde, mais aussi les pulsions (intérieures) ne venaient



noircir le tableau. Tout le film tient dans le combat un peu systématique entre les ténèbres et la lumière. Carlos Reygadas remporte pour ce film le Prix de la

mise en scène au Festival de Cannes 2012.

Le but majeur de cette manifestation filmique, selon les organisateurs, est de faire connaître



la langue et la culture hispano-américaines, une culture et une langue qui peuvent créer des liens entre les deux communautés, le cinéma n'étant qu'un support idéal.

A. S.

### Théâtre

## «Syphax» bientôt traduite et jouée en tamazight

La pièce théâtrale «Syphax», de Bouziane Benachour, figure parmi les œuvres littéraires retenues par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en vue de leur traduction en tamazight, a-t-on appris à Oran de l'auteur. La pièce «Syphax» sera traduite et jouée en tamazight, a précisé à l'APS M. Benachour dont le dernier roman, intitulé «Sabrinel», a été également retenu au titre de l'initiative du HCA. La version originale de «Syphax», écrite par Benachour en arabe dialectal, avait été produite par le théâtre régional d'Oran

«Abdelkader-Alloula» (TRO) en 2011, dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique». La tragédie retrace une partie de la vie de l'Aghellid «Syphax» qui a fait de Siga, une région près de l'actuel Béni-Saf, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, la capitale de la Massaessylie, le plus vaste royaume numide qui s'étendait du Maroc oriental jusqu'à la Tunisie occidentale.

La Massaessylie, qui eut pour capitale Siga puis Cirta (Constantine), s'allia, sous le règne de Syphax, au 3<sup>e</sup> siècle av.

J.-C., aux Carthaginois contre l'empire romain.

Cette alliance avait été scellée par le mariage de Syphax avec Sophonisbe, princesse de Carthage, alors qu'elle avait été promise à Massinissa, le fils de Gaïa, l'Aghellid de la Massylie, royaume numide voisin qui s'allia, du coup, au général romain Scipion l'Africain. La sélection du texte «Syphax» de Benachour fait suite à une lecture de l'œuvre donnée par cet écrivain lors de la 4<sup>e</sup> édition des «Ateliers d'écriture et de traduction vers tamazight», organisée par le HCA du 27 au

31 décembre dernier à l'université «Ahmed-Draïa» d'Adrar.

Le HCA figure également parmi les organisateurs majeurs du colloque international sur Syphax, tenu en septembre dernier à Aïn Témouchent, sous l'intitulé «Le Royaume des Massaessyles : Syphax et la rencontre de Siga 206 av. J.C.».

Dramaturge, romancier et journaliste, Bouziane Benachour a, à son actif, une riche bibliographie donnée par cet écrivain lors de la Prix de la Fondation «Mohamed-Dib» pour son roman «Brûlures».

F. H.

### AGEND'ART

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth

**Judi 24 janvier à 19h30 :**

L'Institut français d'Alger, l'Institut Cervantès d'Alger et le Cluster Eunice Algérie, en collaboration avec l'ambassade de

France, l'ambassade d'Espagne en Algérie et le ministère de la Culture algérien, organisent un concert d'Amancio Prada. Les tickets sont disponibles à la salle Ibn Zeydoun. Prix : 500 DA

**La Coupole (Dely Brahim)**

**1<sup>er</sup> février :**

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

**Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)**

**Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :**

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benboudia Sid Ali et Tadjem Abdelghani.

**Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)**

**Du 26 janvier au 15 février 2019 :**

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane. Vernissage le samedi 26 janvier, à partir de 14h.

**Musée Ahmed-Zabana d'Oran**  
**Jusqu'au 31 janvier :**  
Exposition variée sur la culture amazighe.

### Journées sur la connaissance de l'histoire amazighe et musulmane

## Tissemsilt accueille les participants

Le coup d'envoi de la première édition des Journées dédiées à la connaissance de l'histoire amazighe et musulmane de l'Algérie a été donné vendredi au siège de la zaoûia Sidi El Hadj, dans la localité El Macâtâa, relevant de la commune de Bordj Bounaâma, dans la wilaya de Tissemsilt.

Cette manifestation est organisée par les membres de cette zaoûia à l'occasion de la nouvelle année amazighe, Yennayer.

Des expositions d'affiches et d'ouvrages

anciens mettent en relief les différentes dynasties musulmanes, fondées par des personnalités amazighes comme celles des Rostomides et des Zianides, ainsi que les personnalités algériennes d'origine amazighe qui ont brillé par leurs parcours et leurs œuvres, à l'exemple de Cheikh Abdelhamid Ben Badis et Cheikh Haddad.

Le programme de cette édition, qui s'étale sur trois jours, comprend des conférences sur les personnalités qui ont contribué à la

fondation de royaumes musulmans et de savants du Maghreb central (l'Algérie), a-t-on appris des organisateurs.

Des séances de lecture du Saint Coran, des madrihs et un concours des meilleurs récits et poèmes sur le patrimoine amazigh seront organisés à cette occasion.

La manifestation s'inscrit dans le cadre du programme tracé par cette zaoûia pour célébrer les fêtes religieuses et nationales, a-t-on précisé.

L. B.

### Après avoir annoncé sa production en 2015

## Un premier extrait de «Khamssa» dévoilé

Un premier extrait du court-métrage d'animation «Khamssa» vient d'être dévoilé sur les réseaux sociaux.

C'est après l'annonce de sa production en 2015 que le court-

métrage d'animation «Khamssa» semble enfin s'achever. Première œuvre du genre en Algérie, l'histoire retrace le périple d'un jeune personnage en quête de son destin. L'univers, à la fois simple

et laissant place aux grands espaces, n'est pas sans rappeler le monde vidéo-ludique de «Journey». Ce premier extrait s'achève sur un cliffhanger qui pourrait vous laisser sur votre

faim et impatients pour découvrir le reste de l'histoire.

Rappelons que cette production est une initiative de D-Click, un studio d'animation et de graphisme.



Ligue 1 (18<sup>e</sup> journée)  
**Le MCO enfonce le MOB**

LE MC ORAN a été le principal bénéficiaire de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jouée jeudi et vendredi, en allant battre à Béjaïa, le MO Béjaïa (3-0), alors que le leader, l'USM Alger, s'est contenté d'un nul face au CABBA (1-1), que pourrait exploiter son poursuivant immédiat, la JS Kabylie, en cas de victoire face à l'USM Bel-Abbès. Cette 18<sup>e</sup> journée a débuté jeudi soir avec le derby algérois MC Alger-CR Belouizdad (1-1), qui a finalement déçu leurs supporters respectifs. Les clubs aux objectifs diamétralement opposés, avaient besoin de la victoire. Le Doyen (3<sup>e</sup>) pour se rapprocher du duo de tête, l'USMA et la JSK, alors que le CRB avait un besoin urgent de points pour quitter la zone de turbulence. C'était au tour de l'USM Alger de réaliser le même score face au CABB Arréridj en match joué à huis clos et sur terrain neutre (Magra). Les «Rouge et Noirs» étaient à deux doigts de la défaite, mais doivent leur salut au but égalisateur du Libyen Ellafi (78<sup>e</sup>), en répondant à Ziad auteur du but du CABBA (4<sup>e</sup>). La JS Kabylie qui devait jouer hier à Bel-Abbès face à l'USMBA, pourrait réduire son retard sur le leader à deux points, en cas de victoire, ce qui constituerait une belle excellente opportunité pour les «Canaris» de retour enfin, au

devant de la scène sportive nationale. Cette journée a été marquée par l'exploit du Mouloudia d'Oran qui a donné le pion à son homologue de Béjaïa, humilié chez lui sur le score sans appel (0-3). Deux buts en 1<sup>re</sup> période signés Nadjji et Mohammedi, et un 3<sup>e</sup> contre son camp de Ali-Guechi ont remis en selle les «Hamraouas» tout en plongeant dans le doute les «Crabes» et leur coach Madoui Khiereddine, désormais sur la corde raide. L'ES Sétif qui traverse actuellement une crise interne, continue de manger son pain noir en enregistrant, à Alger, sa 4<sup>e</sup> défaite de rang, cette fois-ci devant le Paradou AC (1-0) sur une réalisation du buteur-maison Zakaria Naidji (76<sup>e</sup>) qui met les Sétifiens dans une situation très embarrassante à la veille de leur match des 8<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, prévu mardi prochain à Sétif contre l'USM Alger, avec laquelle et outre le MC Alger, elle détient le record de victoires en Coupe (8). Ce succès, ô combien précieux, place les Pacistes à la hauteur des Sétifiens (5<sup>e</sup> - 24 points).

**Les résultats:**

MCA - CRB	1-1
CABBA - USMA	1-1
MOB - MCO	0-3
ParadouA - ESS	1-0

Ligue 2 Mobilis (18<sup>e</sup> J)  
**L'USMH se rebiffe**

L'USM EL HARRACH, auteur d'une précieuse victoire en déplacement face au MC El Eulma (2-1), en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 de football, disputé vendredi, est sortie de la zone de relégation, alors que le MC El Eulma a raté l'occasion de prendre le fauteuil de leader. Pour leur première victoire à l'extérieur, grâce aux buts de Abdat (57<sup>e</sup>) et Kherbach (65<sup>e</sup> sp), les Harrachis avec 17 points quittent la zone de relégation, profitant de la défaite à domicile de l'ASM Oran devant la JSM Béjaïa (1-2). De son côté, le MC El Eulma, qui enregistre une deuxième défaite de suite après celle de la semaine dernière contre la

JSM Skikda, occupe la 3<sup>e</sup> place du classement avec 31 points. A la faveur de sa victoire, la JSM Béjaïa (24 pts) remonte à la 8<sup>e</sup> place et rejoint l'ES Mostaganem accrochée à domicile par le NC Magra (1-1), qui préserve sa deuxième place au classement avec 32 points. La dernière rencontre disputée ce vendredi a vu l'USM Annaba s'imposer devant l'USM Blida (1-0). Avec cette nouvelle défaite, la 11<sup>e</sup>, les Blidéens filent tout droit vers la relégation.

**Les résultats :**

ASMO- JSMB	1-2
USMAN - USMB	1-0
ESM - NCM	1-1
MCEE- USMH	1-2

Natation/ Championnat maghrébin des jeunes 2019  
**Compétition qualificative pour les nageurs**

LA FÉDÉRATION algérienne de natation (FAN) organise les 15 et 16 février prochain une compétition qualificative pour les nageurs algériens, en vue du Championnat maghrébin des jeunes (minimes, benjamins, cadets) en grand bassin (50 m), prévu à Alger du 2 au 5 mai, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. «Après le championnat d'Algérie Open (30 janvier - 2 février), nous allons convoquer les 8 meilleurs nageurs, dans chaque spécialité, pour participer à cette compétition qualificative en vue de représenter l'Algérie à ce Championnat maghrébin qui sera associé au championnat d'Afrique des jeunes Zone 1 (dans le cas où l'Egypte confirmera sa participation), et choisir les meilleurs ath-

lètes», a affirmé à l'APS le directeur technique national (DTN) Abdelkader Kaoua. Avant de préciser : «Nous avons fait exprès d'organiser cette compétition qualificative en grand bassin pour permettre aux nageurs de retrouver leurs sensations dans ce genre de distance», soulignant que la FAN n'a pas encore choisi le lieu du déroulement de ce championnat maghrébin : piscine de Sonatrach (Hydra) ou celle du 1<sup>er</sup>-Mai. Le Championnat maghrébin des jeunes a été relancé après 15 ans de gel, suite à l'élection du président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou, en septembre dernier, à la tête de l'instance maghrébine pour un mandat de quatre années.

Coupe de la CAF/NAHD-Ahly Benghazi à 19h  
 au stade du 5-Juillet

**Le Nasria à 90'  
 de la phase des poules**

■ Le Nasr d'Husseïn-Dey affronte ce soir à 19h au stade du 5-Juillet d'Alger la formation libyenne du Ahly Benghazi, pour le compte des seizièmes de finale retour de la Coupe de la Confédération africaine.



Les Sang et Or croient en la qualification

Par Mahfoud M.

Basé sur le fil au match aller (1/0) qui s'est déroulé à Tunis, le Nasria espère remonter ce score et inscrire deux buts qui lui permettront de passer à la phase des poules. Il faut savoir que ce match, prévu hier, a été ajourné de 24 heures en raison du blocage de l'équipe libyenne à Tunis, avec la paralysie de l'aéroport de Tunis suite à la grève générale qui a touché tout le pays. La mission s'annonce très difficile sans aucun doute pour les Sang et Or qui devront puiser dans leurs plus profondes res-

sources pour renverser la situation et remporter la victoire qui leur permettra de passer ce cap. Les poulains de Lacet feront face à une grosse pression de la part des Libyens qui souhaitent garder l'avantage du match aller et seront regroupés en défense avec des contre-attaques rapides qui pourraient s'avérer dangereuses pour le représentant algérien dans cette compétition. Pour cette rencontre, le staff technique du Nasria comptera à nouveau sur les cadres qu'il avait fait reposer lors du dernier match du championnat face à l'USMA. Des joueurs comme Harrag, Gasmi, feront leur réap-

parition dans l'effectif et se donneront à fond pour donner ce plus qu'on attend d'eux. Cependant, trois titulaires feront faux bond lors de cette empoignée. Il s'agit de Laribi et El Orfi toujours blessés, et le latéral droit Allati qui est suspendu après avoir écopé d'un deuxième carton jaune lors du match aller à Tunis. Lacet tentera de mettre dans le bain quelques jeunes, à l'image de Azzi, Tougai, qui pourraient «dépanner» dans les postes de l'axe central et du couloir droit, respectivement.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique (2<sup>e</sup> J/ Gr.D)  
**La JSS accrochée par Al-Ahly**

La JS Saoura et Al-Ahly du Caire ont fait match nul ce vendredi soir 1 à 1 (mi-temps : 0-0), au stade du 20-Août-1955 de Béchar, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Après une première période relativement équilibrée, la JS Saoura, portée par ses nombreux supporters, est parvenue à ouvrir la marque à la 59<sup>e</sup> minute. Servi du côté gauche par Hammia, Sid Ali Yahia Chérif reprend victorieusement de la tête. Loin d'abdiquer, le club égyptien a réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à Karim Nedved (85<sup>e</sup>) devant la passivité de la défense de la JSS. Un résultat nul qui n'arrange nullement les affaires de la Saoura, quelques jours après sa défaite lors de la première journée à Dar Es-Salaam face au représentant tanzanien Simba SC (3-0). Le défenseur central sénégalais Youssoupha Konaté a reçu un deuxième carton jaune, synonyme de suspension lors du match en déplacement le 1<sup>er</sup> février prochain face aux Congolais de l'AS Vita Club, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée. L'autre match du groupe D oppo-

sera samedi à Kinshasa (RD Congo) l'AS Vita Club au Simba SC. Le second représentant algérien dans cette épreuve, le CS Constantine (Gr.C), tentera samedi de franchir un pas vers la qualification, en accueillant les redoutables Congolais du TP Mazembe au stade Chahid-Hamlaoui (20h00). Contrairement à la JSS, le CSC a réussi ses débuts en décrochant une victoire à Sousse face aux Tunisiens du Club Africain (1-0).

**Al Ismaily risque de lourdes sanctions**

Sur un autre plan, le club égyptien Al Ismaily risque des sanctions sévères de la part de la Confédération africaine de football (CAF) qui pourraient entraîner son exclusion de la Ligue des champions, suite à l'arrestation par l'arbitre du match Al Ismaily-C.Africain, vendredi lors de la 2<sup>e</sup> journée (Groupe C), rapporte l'agence Reuters citant l'ancien arbitre international égyptien Ahmed Chennawi, confédéré après de la CAF. L'équipe tunisienne menait au score (2-1) jusqu'à la 84<sup>e</sup> minute de jeu avant que l'arbitre camerounais,

Neant Alioum, ne décide d'arrêter le jeu en raison de jets de bouteilles sur les arbitres et après de très longues palabres avec le commissaire du match. Les supporters, dont le nombre est estimé à 10 000, ont lancé des bouteilles sur l'arbitre pour avoir accordé un deuxième penalty au Club Africain en première période et ont récidivé à la mi-temps. Les fans d'Al Ismaily ont scandé aussi des slogans hostiles au comité directeur du club, notamment entre les deux mi-temps, forçant les membres du comité à quitter leur loge avant de sortir du stade. «La CCF infligera des sanctions sévères à Al Ismaily après les incidents des supporters ayant empêché de terminer le match face à la formation tunisienne du C.Africain», ajoute l'agence rapportant des déclarations radio-phoniques de l'ancien arbitre égyptien. Il a estimé que «les sanctions pourraient entraîner l'exclusion d'Al Ismaily de la compétition en cours, son interdiction de participer aux compétitions continentales pendant trois ans, ainsi qu'une amende sévère pouvant aller jusqu'à 100 000 dollars».



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tunisie/Les 20 et 21 février

## Grève générale dans la Fonction publique et le secteur public

LA COMMISSION administrative de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a décidé d'observer une grève générale dans la Fonction publique et le secteur public les 20 et 21 février 2019, a annoncé samedi Noureddine Tabboubi, secrétaire général de l'UGTT. A l'issue des travaux de la commission administrative tenue à Hammamet, Tabboubi, cité par l'Agence tunisienne TAP, a indiqué que «cette décision a été prise en raison de l'échec des négociations avec le gouvernement sur les augmentations salariales et le réajustement du pouvoir d'achat des travailleurs dans la fonction publique et la non application de certains articles du procès d'accord relatif au secteur public».

Il a, en outre, précisé que «l'objectif n'est pas la grève générale mais de trouver des solutions pour assainir le climat social et réaliser une stabilité sociale afin d'organiser des élections libres, indépendantes et démocratiques dans les délais et parachever la mise en place des instances constitutionnelles pour réussir la transition démocratique».

Le responsable syndical a rappelé que l'UGTT défend «la souveraineté nationale et l'indépendance de la décision nationale».

Cette annonce intervient au lendemain d'une grève générale inédite touchant tous les services publics qui a été observée jeudi en Tunisie à l'appel du même syndicat qui réclame une augmentation des salaires, une demande rejetée par le gouvernement en raison de l'état des finances publiques insuffisant. A travers le pays, les écoles publiques étaient fermées, les transports en commun paralysés et les vols de la compagnie aérienne nationale TunisAir perturbés.

Le syndicat réclame des augmentations de salaires plus importantes que les 70 dinars (20 euros) pour 2019 et 110 dinars (30 euros) pour 2020 proposés par le gouvernement, soulignant la baisse du pouvoir d'achat due à l'inflation, qui a atteint 7,5% en 2018. Le salaire brut moyen d'un fonctionnaire est de 1 580 dinars (500 euros), selon le dernier rapport officiel pour 2016.

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a assuré dans un discours télévisé mercredi soir que l'état des finances publiques ne permettait pas d'accepter les

demandes de l'UGTT, ajoutant que le dialogue se poursuivrait après cette grève de 24 heures.

Mais selon le dirigeant de la Centrale syndicale, le gouvernement «n'est pas maître de sa décision et son recours pour un versement des augmentations comme privilège fiscal au lieu de les verser de la masse salariale n'est qu'un engagement pour les conditions imposées par le FMI».

En outre, le gouvernement a exigé dans un décret publié in extremis mercredi que certaines organisations publiques dont des compagnies de transport, d'eau et d'électricité, assurent un service minimum. Une grève concernant la Fonction publique avait été très suivie en novembre dernier, la première mobilisation de cette ampleur depuis deux grèves générales en 2013 en réaction aux assassinats de deux opposants.

La grève de jeudi est la première de ce type, touchant à la fois la Fonction publique et les entreprises publiques, selon l'UGTT et des historiens. Elle intervient alors que le débat politique s'est crispé ces derniers mois à l'approche des élections législatives et présidentielle prévues fin 2019.

Rabie Y.

## Concours national en art culinaire

### Fatima Rachedi de Tissemsilt, sacrée

M<sup>me</sup> RACHEDI FATIMA, de la wilaya de Tissemsilt, a décroché la première place du 5<sup>e</sup> concours national d'art culinaire traditionnel, organisé samedi à la maison de la culture «Mouloud Kacem Nait-Belkacem» de Tissemsilt, dans le cadre de la célébration du Nouvel an amazigh. La deuxième place de ce concours, organisé à la clôture de la semaine culturelle amazighe, est revenue à M<sup>me</sup> Saadedine, de la wilaya de Ouargla alors que la 3<sup>e</sup> place a été attribuée à M<sup>me</sup> Chaib Haitham de Constantine.

Selon la présidente de l'association locale «Hawaa El Wanchariss» initiatrice de ce concours, Alia Bekri, les lauréates ont été récompensées pour avoir respecté la nouveauté dans la présentation du plat, sa richesse nutritive ainsi que la préservation du style traditionnel de sa préparation.

La même responsable a indiqué que son association compte donner une dimension maghrébine à ce concours, lors de la célébration du Nouvel an amazigh prochain, avec la participa-

## Baisse du nombre de visas accordés aux Algériens en 2018



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Mihoubi insiste sur la livraison du cinéma Djurdjura avant la fin de l'année

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a instruit hier, l'entreprise en charge du projet de reconstruction de la salle de cinéma Djurdjura à Tizi Ouzou de le livrer avant la fin de l'année 2019. Le projet est en chantier depuis 2013, raison pour laquelle il a insisté sur le respect des délais.

Par Hamid Messir

Le ministre s'exprimait sur le site en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou. L'opération est dotée d'une autorisation initiale de programme de l'ordre de 70 millions de dinars à l'effet de démolir et reconstruire la salle



de cinéma Djurdjura qui aura une capacité d'accueil de 500 places. Le ministre a été rassuré par la directrice locale de la culture quant au taux considérable de l'avancement du chantier estimé à 70% avant la résiliation du contrat avec la première entreprise engagée. Tandis qu'une nouvelle entreprise vient d'être retenue pour redémarrer ledit chantier après un arrêt de plusieurs mois. Le ministre de la Culture a, par la même occasion, visité le théâtre de Verdure totalement achevé avant son équipement implanté à l'intérieur de l'enceinte de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou avant de se rendre à Djemaa Saharidj dans la commune de Mekla (25 km à l'Est de Tizi Ouzou) pour assister au coup d'envoi officiel du tournage du film sur Si Mohand Ou Mhand par le réalisateur Ali Mouzaoui. La première séquence de ce film a été prise au lieu dit Ouchanene depuis un olivier centenaire. Le

réalisateur se déplacera à Aourir et Tabourt (commune d'Ifligha), les Ouadhias à Tizi Ouzou ainsi que dans d'autres wilayas notamment Bordj Bou Arreridj, Sétif, M'sila et Bouira, selon les explications fournies par le réalisateur. Pour Azzedine Mihoubi, le film «Si Mohand Oumhand» financé par son département, est «un cadeau pour la culture amazighe» d'autant plus que le scénario était prêt depuis près d'une vingtaine d'années. A noter que la délégation ministérielle a rendu visite au chanteur Mohand Akli Belkhir à son domicile sis à Boudjima avant de regagner la ville du chef-lieu de la wilaya pour assister à la projection du film documentaire sur Juba II au niveau de la cinémathèque de Tizi Ouzou. Et à l'entame de sa visite, il a fait don d'un lot d'ouvrages au profit de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.

H. M.